



Acte n° 2023C159

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45
Présents : 34
Pouvoirs : 7
Votants : 41

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 14/09/2023

Le 21 Septembre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des fêtes, 47 route de Villars à Villeneuve (01480).

Présents : Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Didier ALBAN (Pouvoir Sylvie PERMEZEL), Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Christine FORNES), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Michèle NUGUET (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Richard PACCAUD (Pouvoir Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN).

Secrétaire de séance : Sylvie PERMEZEL.

OBJET : FINANCES - Budget PRINCIPAL 2023 - Décision modificative n°1

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des finances, présente la proposition de décision modificative n°1 du Budget PRINCIPAL 2023 qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement (dépenses et recettes) 97 957,23 €
- En section d'investissement (dépenses et recettes) 143 117,00 €

Cette décision modificative permet :

En fonctionnement :

- De régulariser les charges transférées de 2022 en 2023 qui ne donneront pas lieu au paiement d'une facture en 2023 pour un montant global de 61 670,96€. Certains comptes des chapitres 011, 65 et 67 sont provisionnés en dépenses et le compte 75888 « Produit divers de gestion courante » est provisionné en recettes pour le même montant,
- Une augmentation de crédits en dépenses sur le compte 673 « titres annulés sur exercices antérieurs » de 8 500€, pour permettre l'annulation d'un titre de 2022 de 8 260,88€ et de le recréer en 2023 en modifiant son imputation (du compte 1313 « subvention du Département » au compte 458210041 « opération pour compte de tiers Bords de Saône Via Saône »),

- Une augmentation de crédits en recettes sur le compte 773 « mandats annulés sur exercices antérieurs » de 9 996,00€ pour permettre l'annulation partielle d'un mandat de 2022 pour un montant 19 995,89€ et de le recréer en 2023 en modifiant son imputation (du compte 2313 « construction » au compte 458110042 « opération pour compte de tiers Bords de Saône Via Saôna »),
- Une augmentation des crédits en dépenses sur le compte 65748 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » de 38 290€ pour payer la subvention à l'Espace Talançonnais pour la période du 21 août 2023 au 31 décembre 2023,
- Une réduction des crédits au compte 611 « Prestations de services » de 20 000€ pour compenser la dépense au compte 65748 de 38 290€ vue précédemment. Il était prévu dans le budget primitif que le paiement de la DSP à l'Espace Talançonnais (lot2) soit imputée sur le compte 611. Ce lot ayant été déclaré infructueux, une prolongation de la convention avec l'association du 21 août au 31 décembre 2023 a été signée et sera payée sur l'article 65748.
- Une augmentation des crédits en dépenses sur le compte 65748 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » de 26 000€ Ces crédits sont prévus pour payer, sous réserve de l'avis de la Commission Action Sociale et l'accord des Bureau et Conseil communautaires, une subvention supplémentaire à l'association Val Horizon, qui rencontre des difficultés financières dans la gestion des équipements petite enfance que la CCDSV lui a confié par convention du 1^{er} janvier 2023 au 20 août 2023,
- Une augmentation de crédits en recettes du compte 70323 « redevance pour occupation du domaine public » pour 11 386,62€ payable par l'association Val Horizon, titulaire de la DSP lot 1 et de 14 903,65€ payable par l'association Léo Lagrange, titulaire de la DSP lot 3, pour l'occupation des locaux petite enfance de la CCDSV du 21 août 2023 au 31 décembre 2023,
- Diminution des crédits de dépenses du compte 6288 « Autres services extérieurs » de – 16 503,73€ au titre de l'équilibre budgétaire.

En investissement :

- Diminution des crédits de dépenses du compte 2313 de l'APCP 1004 « Bords de Saône Via Saôna » de 1,00€ pour corriger une erreur de plume,
- Augmentation des crédits de recettes au compte 165 « dépôts et cautionnements » de 2 000,00€ pour encaisser les dépôts de garantie des agents logés par la CCDSV (gardien des gymnases). Cette écriture est équilibrée par une augmentation des crédits en dépenses du compte 165 « dépôts et cautionnement » du même montant (remboursement des cautions en cas de départ des agents),
- Augmentation des crédits de dépenses au compte 2031 « frais d'études » opération 119 « nouvelles crèches » de 5 850€ pour financer l'étude de mise en conformité de l'accessibilité des crèches,
- Augmentation des crédits de l'opération pour compte de tiers 458110042/458210042 Bords de Saône Via Saôna entre la CCDSV et la Commune de Trévoux, en dépenses et en recettes pour un montant de 9 800€,
- Augmentation des crédits en dépenses du compte 2031 (chapitre 041) « frais d'études/opération d'ordre interne à la section » de 57 250,00€ pour réaliser l'opération d'intégration des études 2021 et 2022, du compte 2031 au compte 2313. Cette écriture est équilibrée par une augmentation des crédits de recettes du compte 2313 (chap 041) « Immobilisations en cours/opération ordre interne à la section » du même montant,

- Sur l'opération 61 Parc de Cibeins : modification de la référence fonctionnelle de 511 "espaces verts communautaires" remplacée par la référence fonctionnelle 0206 "Domaine de Cibeins" et modification du service gestionnaire "TECHNIQUE » remplacé par le service gestionnaire "ENVIRONNEMENT". Cette écriture d'un montant de 200 000€ est équilibrée en dépense et en recettes sur le compte 2313 « immobilisations en cours »
- Diminution des crédits en dépenses du compte 2314 de l'opération 999 « enveloppe pour opportunité » de -5 849,00€ au titre de l'équilibre budgétaire,
- Provisionner le compte 10226 « Taxe d'aménagement » en dépenses et en recettes pour 74 067€ afin de pouvoir payer le second versement de la taxe d'aménagement sur le gymnase de Saint Didier de Formans. La taxe d'aménagement sera remboursée par l'Etat dans la mesure où l'équipement sera affecté à un service public dont la destination ne changera pas pendant 5 ans (art 1635 quater D du CGI). Cette décision modificative permet d'inscrire le remboursement du premier versement de 74 067€ qui avait été fait en 2022.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni 07/09/2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

✓ **D'ADOPTER** la décision modificative n° 1 du Budget PRINCIPAL 2023 suivante :

D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	réf fonctionnelle	service gestionnaire	axe analytique	FONCTIONNEMENT	Dépenses €	Recettes €
							Libellés	Modification de crédits	Modification de crédits
D		011	60611	01	FINANCES	01	Eau et assainissement	164,51	
D		011	60623	01	FINANCES	01	Alimentation	95,68	
D		011	60632	01	FINANCES	01	Fourniture de petit équipement	195,51	
D		011	6064	01	FINANCES	01	Fournitures administratives	2 700,00	
D		011	6068	01	FINANCES	01	Autres matières et fournitures	241,48	
D		011	611	01	FINANCES	01	Contrats de prestations de services	15 697,28	
D		011	615221	01	FINANCES	01	Terrains	10 330,80	
D		011	615231	01	FINANCES	01	Voies	6 107,99	
D		011	61524	01	FINANCES	01	Bois et forêts	792,00	
D		011	6156	01	FINANCES	01	Maintenance	3 014,26	
D		011	6182	01	FINANCES	01	Documentation générale	1 309,39	
D		011	6184	01	FINANCES	01	Versement aux organismes de formation	840,00	
D		011	62268	01	FINANCES	01	Divers	7 298,40	
D		011	6231	01	FINANCES	01	Annonces et insertions	183,60	
D		011	6232	01	FINANCES	01	Fêtes et cérémonies	434,59	
D		011	6236	01	FINANCES	01	Catalogues et imprimés et publications	4 288,80	
D		011	6262	01	FINANCES	01	Frais de télécommunications	1 174,12	
D		011	6281	01	FINANCES	01	Concours divers (cotisations)	260,00	
D		011	6282	01	FINANCES	01	Frais de gardiennage	3 516,11	
D		65	65311	01	FINANCES	01	Indemnités de fonction	586,17	
D		65	65748	01	FINANCES	01	Subventions /autres personnes de droit privé	1 500,00	
D		67	673	01	FINANCES	01	Titres annulés sur exercices antérieurs	940,27	
R		75	75888	01	FINANCES	01	Autres produits de gestion courante/Produit divers de gestion courante		61 670,96
D		67	673	01	FINANCES	01	Titres annulés sur exercices antérieurs	8 500,00	
R		77	773	01	FINANCES	01	Mandats annulés sur exercices antérieurs		9 996,00

D		65	65748	4221	SOCIAL	42216	Subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes et organismes de droit privé	38 290,00	
D		011	611	4221	SOCIAL	42210	Prestation de service	-20 000,00	
D		65	65748	4221	SOCIAL	42211	Subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes et organismes de droit privé	26 000,00	
R		70	70323	4221	SOCIAL	42215	Redevance pour occupation du domaine public		11 386,62
R		70	70323	4221	SOCIAL	42218	Redevance pour occupation du domaine public		14 903,65
D		011	6288	020	ADMIN	200	Autres services extérieurs	-16 503,73	
							TOTAL	97 957,23	97 957,23

D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	réf fonctionnelle	service gestionnaire	axe analytique	INVESTISSEMENT Libellés	Dépenses € Modification de crédits	Recettes € Modification de crédits
D	1004	23	2313	731	TOURISME	7313	Immobilisation en cours / opération Bords de Saône Voie Bleue	-1,00	
D	HO	16	165	020	RH	0205	Dépôts et cautionnements	2 000,00	
R	HO	16	165	020	RH	0205	Dépôts et cautionnements		2 000,00
D	119	20	2031	4221	TECH	42212	Frais Etudes/Création nouvelles crèches	5 850,00	
D	HO	4581	458110042	731	TECH	7313	Opération pour compte de tiers/ opération Bords de Saône Voie Bleue	9 800,00	
R	HO	4582	458210042	731	TECH	7313	Opération pour compte de tiers/ opération Bords de Saône Voie Bleue		9 800,00
R	HO	041	2031	01	FINANCES	01	Frais d'études /opé ordre interne à la section		57 250,00
D	HO	041	2313	01	FINANCES	01	Immobilisation en cours / opé ordre interne à la section	57 250,00	
D	61	23	2313	511	TECH	5111	Immobilisation en cours /Parc de Cibeins	-151 548,00	
D	61	23	2313	020	ENV	0206	Immobilisation en cours /Parc de Cibeins	151 548,00	
D	999	23	2314	01	FINANCES	01	Immobilisation sur sol d'autrui/enveloppe pour opportunité	-5 849,00	
D	1000	10	10226	01	FINANCES	01	Taxe d'aménagement / Gymnase de Saint Didier de Formans	74 067,00	
R	1000	10	10226	01	FINANCES	01	Taxe d'aménagement / Gymnase de Saint Didier de Formans		74 067,00
							TOTAL	143 117,00	143 117,00

A Villeneuve, le 21/09/2023

La Secrétaire de Séance,
Sylvie PERMEZEL



Le Président,
Marc PECHOUX

